

# **Assemblée Générale de l'Association des Maires du Cantal - Saint-Flour**

**le vendredi 26 avril 2019**

## **Rapport d'activités**

*Mme le Préfet, M. le Président du Conseil Général, Mme MM les Parlementaires, Mme et MM les Conseillers Régionaux, Mmes et MM les Conseillers Généraux, Mmes et MM les Maires, chers collègues,*

A Mauriac, le 17 juin dernier, après le retrait de Pierre Jarlier, vous nous avez confié, à Roland Cornet et à moi-même, la responsabilité de faire vivre l'AMF 15. Nous nous y sommes efforcés, avec le concours d'Antoine Gimenez, de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et de tous ceux d'entre vous qui donnent de leur temps pour représenter les Maires du Cantal au sein des différentes instances ou notre association est appelée à être présente. Que chacun soit ici remercié pour sa disponibilité.

Nous nous sommes réunis régulièrement, tant au niveau du bureau restreint qu'au niveau du CA pour accomplir les missions qui sont celles de notre association : représenter nos communes et EPCI pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs élus, développer les solidarités entre nos adhérents, apporter une information efficace, contribuer à la formation des élus... C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire, avec la volonté de prendre en compte vos préoccupations quotidiennes et la nouvelle formule que nous vous proposons pour cette assemblée générale s'inspire de cette volonté en vous donnant la parole pour tenir compte des souhaits exprimés par nombre d'entre vous.

Le présent rapport vise à vous rendre compte de notre action.

Tout au long de l'année, nous avons multiplié les échanges avec la DASEN en vue de proposer un contenu cohérent au deuxième avenant qu'appelle la convention ruralité signée en 2014 et que nous devons avoir finalisé avant la fin de cette année. Je rappelle que cette convention et son premier avenant ont permis de conserver plusieurs dizaines de postes dans notre département même si nous en avons rendus deux à la rentrée 2018 et que nous en rendrons 4 à la rentrée 2019. Il convient toutefois de rapprocher ces fermetures d'une baisse récurrente de notre démographie scolaire de près de 200 élèves à chaque rentrée !

Cette volonté de préserver nos moyens pour construire « une école cantalienne de qualité accessible à tous » suppose que nous soyons capables de faire prendre en compte notre volonté d'adapter le tissu scolaire cantalien aux particularités de ce département qu'elles soient géographiques, climatiques, démographiques... tout en offrant une école performante, ambitieuse, ouverte, grâce à la contribution de tous les partenaires et en premier lieu des élus. Notre démarche se trouve aussi confortée par la présence autour de la table du Conseil Départemental qui intègre ainsi la dimension des collègues dans la réflexion.

Merci à tous les délégués des territoires qui ont été assidus à nos réunions de travail et qui j'espère le seront encore car nous devons suivre encore l'élaboration de l'avenant avant que nous le soumettions

à la validation de nos instances avant signature, le cas échéant. Merci aussi à la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne dont la conférence des Maires a choisi de consacrer une journée de réflexion – ce sera le 21 juin - à l'école de demain en Châtaigneraie. Nous suivrons attentivement cette réflexion.

Toujours à propos de l'école, nous allons engager, à la demande de nombre d'entre vous, une collecte d'information sur ce qui se pratique dans le département en matière de frais de scolarité versés par les communes pour des élèves qui fréquentent une école autre que celle de leur commune de résidence. Ceci afin d'aider les élus à choisir des modes de calcul comparables et cohérents. Nous avons aussi organisé avec la FAL une nouvelle session de formation d'animateurs. Il est possible que ce soit la dernière compte tenu des orientations qui semblent favoriser le retour à la semaine de 4 jours malgré une réelle réticence constatée dans notre département. Au total ce sont tout de même 110 de nos agents qui auront pu obtenir un BAFA grâce à notre partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la FAL du Cantal.

Deuxième sujet d'importance pour notre association : la téléphonie et l'internet. Depuis plusieurs années, nous relayons sans relâche auprès de l'opérateur, les insatisfactions récurrentes des Maires Cantaliens face aux insuffisances d'Orange : pannes à répétition, difficultés croissante de communication, délais de remise en service inacceptables, interventions incohérentes et inefficaces des techniciens et sous- traitants.... Votre agacement, notre agacement nous ont conduit à vous inviter le 10 octobre à une manifestation à Laveissière autour du mot d'ordre : « dans nos zones rurales, Orange ne répond plus », slogan et démarche aujourd'hui repris par d'autres départements. Près de 150 communes y étaient représentées. Ce fut le point de départ d'autres actions et interventions auprès d'Orange dont le point d'orgue fut la rencontre lors de notre congrès national avec Mme Fabienne DULAC, numéro deux d'Orange France. Nos actions, conjuguées à celles des autres élus départementaux ont, je crois, permis de faire prendre en compte l'exaspération des Maires Cantaliens et la nécessité de sauvegarder un réseau cuivre indispensable au service de base dans l'attente du déploiement de technologies plus performantes. Nous avons constaté, globalement, une nette amélioration de la situation sur le terrain, une communication grandement améliorée, avec notamment des rencontres régulières avec les responsables de l'opérateur, et une diminution sensible des appels des communes. Cela ne signifie pas que, ici ou là, ne perdurent pas des situations inacceptables. Nous resterons actifs sur ce sujet et à votre écoute, tout en suivant également la couverture des territoires par la fibre, la téléphonie mobile et la 4G.

Nous avons aussi été partie prenante dans la démarche permettant à chacune de nos communes de se mettre en conformité avec le nouveau règlement départemental de défense contre l'incendie. Ainsi, par l'intermédiaire des EPCI ou directement pour certaines communes isolées, et avec le concours de CIT, nombre de nos communes ont pu répertorier les poteaux incendies et autres ressources et en faire un diagnostic technique afin de pouvoir prendre l'arrêté communal qui fixera les modalités de la défense incendie sur la commune. Nous avons constaté certains retards dans la démarche mais il est essentiel que celle-ci aboutisse. Il en va de la responsabilité des Maires. Récemment, nous avons été sollicités par le SDIS à propos du financement d'un logiciel utile à une gestion adaptée des nouvelles données ainsi collectées. Des réunions de présentation seront organisées par le SDIS qui sollicite un financement des collectivités. Affaire à suivre....

Mais la plus grande partie de l'activité de notre association, c'est la prise en compte des questions et sollicitations que vous nous adressez quotidiennement tout au long de l'année. Ces questions sont aussi diverses que l'est l'activité de nos mairies : Questions d'ordre juridique, budgétaire et financier, relations de voisinage, voirie communale et rurale, l'éternelle question des biens de sections, état de péril des immeubles, pour ne citer que les plus récurrentes. Et leur nombre se multiplie à mesure que

diminuent les autres sources d'informations que nous savions pouvoir solliciter par le passé. Cette activité au quotidien est gérée par notre secrétaire, Annie Privat avec la disponibilité et le savoir-faire que nous lui connaissons. Le concours de notre association nationale est souvent recherché lorsque la question – et c'est souvent le cas - nécessite des connaissances parfois très spécifiques. Roland y reviendra mais je vous invite à profiter de la bienveillance d'Annie, car elle cessera son activité en février prochain après 36 années au service des Maires du Cantal et de leur association.

La vie de l'AMF, c'est aussi les très nombreuses instances dans lesquelles nous sommes représentés. Certaines sont anecdotiques ou se réunissent peu. D'autres en revanche sont très exigeantes et leur importance est parfois essentielle : je ne peux citer tous ceux qui parmi vous y siègent mais je veux leur renouveler tous mes remerciements pour leur disponibilité et leur sens des responsabilités.

Un des rôles majeurs de l'AMF c'est bien sur la formation et l'information. A ce titre nous avons organisé ou participé à l'organisation de nombreuses sessions au cours de cette année :

- Avec l'ARS, nous vous avons proposé trois sessions sur la gestion technique des réseaux d'eau potable visant à améliorer la qualité de l'eau : Périmètres de protection, suivi des traitements, entretien des ouvrages ont été au menu des agents et élus qui y ont participé soit une quinzaine par session ; les 26 et 27 Juin à Marcolès, les 11 et 12 septembre à St Georges et le 12 mars dernier à Salers. Toutes les candidatures n'ont pu être prises en compte. Nous espérons que d'autres formations pourront être proposées par l'ARS.
- Avec les services de l'Etat (Préfecture, DDT, ARS, DDCSPP) nous avons organisé trois réunions les 11, 18 et 20 décembre sur le thème de l'habitat indigne à St Flour, St Mamet et Mauriac.
- A Laveissière, le 13 novembre, nous avons repris la démarche de l'adressage avec la Poste. Je me permets de rappeler l'importance de mener à bien cette démarche pour les services de la Poste, certes mais aussi les secours et aussi la nécessité de disposer d'une adresse complète dans la perspective de voir arriver la fibre au domicile.
- Nous avons également réfléchi avec les partenaires concernés (service de la publicité foncière, experts géomètres, notaires, ...) à une formation, voire à une publication sur le thème des chemins ruraux, leur conservation, la conformité cadastrale. Beaucoup d'entre nous sont confrontés à ces questions mais les situations sont souvent complexes, parfois conflictuelles avec les riverains et le sujet n'est pas facile à traiter de manière générale. Nous y travaillons.
- Nous avons aussi souhaité contribuer au grand débat et en concertation avec le Conseil départemental et son Président Bruno Faure, nous avons accueilli une soixantaine d'entre vous pour un débat dans l'atrium. Nous avons communiqué huit contributions et 102 Cahiers de doléances ont été remis au service de la Préfecture.

L'AMF, c'est aussi le souci de la solidarité et des liens entre nous. Du 5 au 12 septembre nous étions 40 participants à visiter l'Ecosse dans le cadre des voyages traditionnels de notre association. Voyage riche d'échanges, de découvertes où nous avons tenté de convaincre nos hôtes que la cabrette n'avait rien à envier à la cornemuse et le « Se Canto » au « Flowers of Scotland ».

Les 20, 21 et 22 novembre plus de 68 maires du Cantal ont participé à notre congrès annuel, Porte de Versailles. Un grand merci à nos partenaires qui nous ont permis de vivre une très belle soirée avec Cirque du Soleil. Ce congrès fut l'occasion de réfléchir à la transposition dans le Cantal de la campagne

de communication de notre Association Nationale autour du slogan « Ma commune, j'y tiens ». Et notre conseil d'administration a retenu l'idée d'une soirée d'échanges et de débat, à l'automne, autour de l'engagement citoyen. Nous espérons un temps la venue d'Erik Orsenna pour en être le Grand Témoin. Ce ne sera pas le cas et je lance un appel pour qu'une autre proposition puisse être retenue afin de donner une réelle ampleur à cette manifestation.

Dans cet ordre d'idée nous vous avons consulté pour connaître votre avis sur l'extension de la parité au sein de nos collectivités et son corollaire à savoir l'extension du scrutin de liste à toutes les communes, 76 d'entre nous ont répondu, soit près de 36 % des 214 communes sur 246 ayant moins de 1000 habitants. (Synthèse des avis).

Enquête sur le renforcement de la parité lors des élections municipales et communautaires (au 29/03/2019) 214 Communes de moins de 1000 habitants dans le Cantal sur 246 - 76 questionnaires ont été retournés soit 35,5%	OUI	NON	SO - NSPP
1 - Etes-vous favorable à l'idée d'étendre l'obligation de parité au sein du conseil municipal à toutes les communes, y compris donc celles comptant moins de 1 000 habitants (scrutin de liste sans possibilité de panachage) ?	29%	66%	5%
2 - Etes-vous favorable au fléchage des conseillers communautaires pour toutes les communes ?	33%	39%	28%
3 - Pensez-vous que la diminution du nombre de conseillers municipaux faciliterait la mise en œuvre de cette parité dans les communes à faible population ?	43%	50%	7%
4 - Le nombre de conseillers municipaux est actuellement de 7, 11 ou 15 pour les communes de moins de 1 000 habitants. Pensez-vous que certains de ces nombres pourraient être abaissés ?	60%	37%	3%
5 - La loi n°2018-51 du 31 janvier 2018 relative aux modalités de dépôt de candidature aux élections prévoit l'adjonction de 2 conseillers supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir sur les listes des communes de moins de 1 000 habitants afin de faciliter les remplacements éventuels en cours de mandat. Seriez-vous favorable à l'idée que ces 2 sièges viennent en déduction du nombre de conseillers à élire, ce qui ramènerait le nombre de conseillers municipaux à : 5 (+ 2 remplaçants dans les communes comptant moins de 100 habitants) 9 (+2 remplaçants) dans les communes comptant 100 à 499 habitants) 13 (+2 remplaçants) dans les communes comptant 500 à 999 habitants)	46%	53%	1%
6 - Etes-vous favorable à l'application de la parité aux fonctions de maire et de premier adjoint, les deux fonctions ne pouvant être exercées par des personnes de même sexe ?	25%	63%	12%
7 - Etes-vous favorable à l'application de la parité aux fonctions de président et de premier vice-président pour les intercommunalités, les deux fonctions ne pouvant être exercées par des personnes de même sexe ?	38%	45%	17%
8 - Souhaitez-vous que la parité soit étendue à tous les adjoints de la commune ?	33%	64%	3%
9 - Souhaitez-vous que la parité soit étendue à tous les vice-présidents de l'intercommunalité ?	38%	57%	5%

Enfin, pêle-mêle, je vous dirai que nous nous sommes intéressés au déploiement du compteur Linky, à l'éolien et à ses opposants, aux relations avec la fédération Génération Mouvement, au nouveau mode de délivrance des CNI et au bilan du fonctionnement des points de recueil, et tout récemment, mais Roland y reviendra et nous en reparlerons au cours du débat, nous avons écrit à Mme le Préfet pour lui faire part de nos inquiétudes concernant de nouvelles évolutions annoncées de la DDFIP.

Avant de conclure ce rapport je voudrais vous inviter à consulter régulièrement le site internet de notre association et aussi celui de notre association nationale sur lesquels vous trouverez les traces de notre action au quotidien et de précieuses informations.

Et pour finir, comme le veut la tradition je me dois de vous faire part d'évènements, heureux ou malheureux qui ont touché certaines de nos communes et leurs élus :

**Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale - Promotion du 14 juillet 2018 :**

*Médaille de vermeil :*

- Yves MAGNE, Maire d'Arches
- Daniel SALVARY, Maire de Saint-Pierre

*Médaille d'argent :*

- Roger CONDAMINE, Maire de Saint-Saury

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux récipiendaires.

Création de la commune nouvelle de PUYCAPEL au 1<sup>ER</sup> janvier 2019 regroupant Calvinet et Mourjou dont le Maire est François DANEMANS, Raymond DELCAMP étant Maire délégué de Mourjou et 1<sup>er</sup> Adjoint à Puycapel. Ce qui porte à 7 le nombre de communes nouvelles et à 246 le nombre de communes Cantaliennes.

Nous avons noté plusieurs changements parmi les Maires :

- A LUGARDE : **Danièle MANDON** a été élue Maire en septembre 2018 suite à la démission de René CROUZY
- A SAINT-VICTOR : Démission de Michel MORIN, Maire, élection à venir
- A VEZE : **Jean-Louis BRESSON** a été élu Maire en mars dernier suite à la démission de Marie-Claude ROMAIN-GAUTHIER
- A VIEILLESPESE : **Agnès AMARGER** a été élue Maire suite au décès de Joël LAGLOIRE

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne assemblée générale, n'hésitez pas à vous y exprimer et pour un peu plus tard, puisque nous vivons aujourd'hui la dernière Assemblée Générale du mandat, je souhaite une excellente nouvelle vie à ceux qui ont décidé de faire autre chose après le mois de Mars prochain, je souhaite à ceux qui hésitent de prendre la bonne décision pour eux et pour leur collectivité et bon courage et pleine réussite à ceux qui vont repasser leur examen démocratique.

Christian MONTIN, Maire de MARCOLES,  
Secrétaire général, co-président de l'AMF 15